



Traité Guittin

Michna 8 - Chapitre 7

הרי זה גיטיך, אם לא באתי מכאן ועד שנים עשר חודש מת
בתוך שנים עשר חודש, אינו גט. מעכשיו אם לא באתי מכאן
ועד שנים עשר חודש, ומת בתוך שנים עשר חודש הרי זה גט.

Si quelqu'un dit : « Voici ton acte de divorce si je ne suis pas revenu à partir de maintenant jusqu'à douze mois », s'il meurt au cours des douze mois, l'acte de divorce est sans valeur. Mais s'il a dit : « Voici ton acte de divorce à partir de maintenant si je ne suis pas revenu d'ici à douze mois », s'il meurt au cours des douze mois, l'acte de divorce est valable.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions